

et le ministre plénipotentiaire à Tokio au sujet de la construction d'un édifice public pour la Légation canadienne à Tokio, de même qu'une copie de l'arrêté du conseil autorisant la construction dudit édifice, des plans, devis, contrats et de tous documents que le gouvernement a en sa possession et qui ont trait à la construction dudit édifice public pour la Légation canadienne à Tokio.

237. Copie du rapport de la Commission royale nommée par le gouvernement britannique pour examiner sur l'avenir de Terre-Neuve et en particulier de faire rapport sur la situation financière et de ses perspectives. (Cmd. 4480); ainsi que les documents concernant le rapport de ladite commission (Cmd. 4479).

238. Ordonné: Qu'il émane un Ordre du Sénat pour la production d'un rapport en réponse aux questions suivantes:—

1. Quel était le traitement du conseiller canadien de la Société des Nations, et quelles étaient les dépenses de son bureau pour l'année 1932-33?

2. Quelles furent les dépenses totales des délégués canadiens à l'Assemblée et à toutes les autres réunions ou conférences se rapportant à la Société des Nations, durant 1932-33?

3. Quelle a été la contribution du Canada aux publications émises, par la Société des Nations, durant l'année 1932-33?

4. Quel est le total des sommes que le Canada a dépensées relativement à la Société des Nations durant l'année 1932-33, en comprenant la Conférence du désarmement?

5. Quel montant, s'il en est, le Canada a-t-il contribué à la Cour permanente de la Justice Internationale, durant l'année 1932-33?

6. Le Gouvernement a-t-il quelque document qui ressemble à un bilan annuel de la Société des Nations, montrant les recettes et les dépenses, soit pour l'année 1932, soit pour l'année 1933; dans l'affirmative, ce document sera-t-il déposé sur le bureau?

7. Quel est le total des sommes d'argent perçues par la Société des Nations, les noms des Etats contributeurs et le montant de la contribution de chacun?

8. Quelle est la base de la cotisation des Etats adhérents à la Société, pour couvrir les dépenses de la Société, et comment cette base est-elle établie?

9. De fournir un état indiquant la répartition des fonds reçus par la Société des Nations, et le montant payé à chaque division ou département de la Société?

10. Le nombre total des employés de la Société, et de ses départements qui reçoivent l'aide de la Société, et le nombre d'employés dans chaque département?

11. Quelle proportion des dépenses de la Société ont payé: (a) l'Allemagne, et (b) le Japon, avant de se retirer de la Société?

12. Une liste des adhérents, et la cotisation en dollars payée par chaque adhérent pour l'année 1932-33?

13. Les noms des Etats, adhérents de la Société, qui ont délégué des représentants à quelque Assemblée de la Société durant l'année 1933?

14. Des dix-neuf Etats arriérés dans leur cotisation à la Société, d'après un rapport du 31 janvier 1933:

(a) Quelques-uns de ces Etats se sont-ils retirés de la Société, et, dans l'affirmative, quels sont ces Etats?

(b) Quelques-uns de ces Etats ont-ils soldé leurs arrérages; et, dans l'affirmative, quels sont ces Etats?

(c) Quelques-uns de ces Etats ont-ils, sans avoir soldé leurs arrérages, assisté et pris part aux délibérations de la Société en 1933; et, dans l'affirmative, quels sont ces Etats?